

Le Comité Coubertin signe une convention avec deux ministères



De gauche à droite : Bernard Maccario (Président du Comité Français Pierre de Coubertin), Véronique Moreira (vice-Présidente du Comité Nationale Olympique et Sportif Français, en charge de l'éducation et de la jeunesse), Caroline Pascal (Directrice Générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'Education nationale) et Charles Duportail (sous-Directeur de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace).

Le Comité Français Pierre de Coubertin, le ministère de l'Éducation nationale, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, en lien avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, en présence du Comité National Olympique et Sport Français, ont signé ce mardi 17 février une convention de partenariat pour renforcer la place de l'olympisme à l'école et dans l'enseignement supérieur.

Conscients du rôle fondamental de l'éducation dans la transmission des valeurs de l'olympisme et du sport, et dans la construction de la citoyenneté, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, en lien avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et le Comité français Pierre de Coubertin s'engagent dans un partenariat visant à renforcer la place de l'olympisme, de l'école à l'enseignement supérieur. Ce programme s'inscrit dans le cadre des objectifs communs de promotion de l'éducation par le sport, du respect, de l'excellence, de l'amitié et de l'engagement.

Les actions s'appuieront sur des ressources pédagogiques sur l'histoire et les principes de l'olympisme et s'exprimeront notamment à travers des concours, événements ou actions promotionnelles. Elles concerneront tous les élèves et étudiants scolarisés dans les écoles, collèges et lycées, établissements du supérieur publics et privés sous contrat, relevant du

ministère de l'Éducation nationale, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

Cette convention est conclue pour une durée courant jusqu'au 31 août 2030, année des XXVIe Jeux Olympiques d'hiver organisés dans les Alpes françaises.

Pour le Comité Coubertin, cette convention revêt une double signification. D'abord symbolique, car Pierre de Coubertin a été l'un des premiers à introduire la pédagogie du sport dans les établissements scolaires. Ensuite culturelle, car si le sport c'est d'abord la pratique, c'est aussi une culture avec son pouvoir d'émotion et de rassemblement comme on l'a montré Paris 2024. C'est aussi, avec l'olympisme, une histoire de près de 3000 ans, une histoire monde qui constitue un héritage et des valeurs à transmettre. Ensemble, avec les professeurs, jusqu'en 2030, nous voulons articuler pratique et savoir, et mobiliser élèves et étudiants sur ce patrimoine que nous avons en partage.



Rejoignez-nous !

Rejoignez-nous en 2026 !

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion, une procédure simplifiée a été mise en œuvre. Elle n'a pas fonctionné dans La Nouvelle de janvier et nous vous remercions d'accepter nos excuses. Elle est maintenant opérationnelle. Il vous suffit donc d'utiliser le lien ci-dessous et de suivre les indications sur HelloAsso :

[J'adhère ou je renouvelle](#)